



Unité - Liberté - Progrès

Unis Pour le Congo (U P C)

Siège social : 09, rue Félix Moukongo, Madibou, Brazzaville, République du Congo
Tél : 00242 05 588 59 59
Site Web : www.unispourlecongo.com
N° : 1613/MID/DGAT du 15/09/2014
Po Box (Adresse postale) : 13213

CONSEIL NATIONAL

BUREAU EXECUTIF NATIONAL

PRESIDENCE

CABINET

N° _____ UPC/CN/BEN/PR/Cab

Brazzaville, le 29 juillet 2020

A

Son Excellence Monsieur le Président de la République
Président du Parti Congolais du Travail
Brazzaville

Objet : Etat des lieux de la situation globale du Congo et propositions de sortie de crise

Excellence Monsieur le Président,

Imaginez un pays si beau, au sol et sous-sol excessivement riches, avec une population de moins de cinq millions d'habitants en majorité jeune, au climat très favorable à l'agriculture et à l'élevage. A priori, on est en droit de penser que le Congo est un paradis terrestre dans lequel la misère serait impensable.

Malheureusement après 60 ans d'indépendance, le Congo est devenu un enfer au regard du tableau opaque que nous allons vous présenter :

Au niveau de la justice :

La Justice qui est le miroir d'un pays, existe-t-elle au Congo ? La réponse est sans appel, NON. La Justice au Congo n'est qu'une coquille vide, c'est-à-dire qu'elle n'existe que de nom.

- Elle est aux ordres ;
- Elle est acquise au Pouvoir ;
- Elle est ethnique, c'est-à-dire que la nomination des magistrats surtout à la tête des Juridictions importantes se fait sur des bases ethniques et régionales. Cela revient à dire que les magistrats de l'ethnie et de la région du Président de la République sont nommés comme chefs des juridictions avec pour missions, accomplir les basses besognes.

Le Tribunal de Grande instance de Brazzaville offre l'exemple le plus patent de l'ethnisation de la Justice. Tenez, le Président du Tribunal de grande instance de Brazzaville, le Vice-président de cette juridiction, le Procureur de la République près le même tribunal, le Doyen des juges d'instruction, sont tous originaires de la région du Président de la République sinon des régions voisines comme si les magistrats originaires des autres régions n'existaient pas.

Quant à la Cour d'Appel de Brazzaville, la configuration est la même. Le Président de cette Cour et le Procureur général près ladite Cour sont aussi originaires de la région du Président de la République.

La Cour Suprême n'échappe pas à cette triste configuration. Constatez vous-même qui en est le Président, le Vice-président, le Premier Avocat Général.

- Elle est corrompue.

La Justice congolaise est des plus corrompue en Afrique. Les juges d'instruction placent les gens à la maison d'arrêt pour les libérer moyennant de fortes sommes d'argent. Ils sont en fait des commerçants des libertés provisoires. La liberté des citoyens n'est jamais respectée. Chez nous au Congo, la liberté est devenue une exception et non un principe, et la détention est un principe et non une exception.

Quant aux autres Juridictions Civiles, Commerciales etc., les décisions sont marchandées selon la figure du justiciable.

La Cour Suprême n'a pas une jurisprudence sérieuse. Ses décisions ne reflètent pas le droit mais plutôt les sentiments de son Président.

- Elle est composée de magistrats à la formation douteuse.

Le concours d'entrée à l'ENAM est vendu aux enchères. On y voit s'admettre des candidats sans niveau et sans vocation. Les magistrats recrutés sur titre sont eux aussi sans vocation.

- Elle brille par des dénis de justice.

Outre son extrême lenteur injustifiée, la Justice congolaise est un « mouvoir des affaires ». Les dossiers disparaissent, les sessions criminelles ne sont pas tenues dans les délais légaux au point où plusieurs affaires sont atteintes par la prescription, les affaires criminelles sont jugées pour la plupart par contumace. Les Juges d'instruction traînent avec les enquêtes jusqu'à prescription des infractions laissant ainsi les criminels courir les rues.

Les juges ne rédigent pas leurs décisions, se contentant de rendre parfois de simples dispositifs. Les parquetiers sont devenus des champions des règlements à l'amiable.

Le Conseil Supérieur de la Magistrature ne sanctionne que les magistrats faibles. Etant présidé par le Président de la République il devrait sanctionner les magistrats véreux, sans probité, indélicats et incompetents. Mais malheureusement il ne sanctionne que les magistrats faibles qui sont sans "parapluie". Les magistrats protégés sont intouchables et se permettent tous les abus. Ce Conseil nomme les magistrats sans tenir compte de leur ancienneté, compétence et moralité. Bref, la Justice au Congo n'est pas indépendante et n'existe presque pas. Elle est sclérosée.

Au niveau de l'Enseignement :

Qu'est devenue « l'école du peuple » qui formait les cadres qui faisaient la fierté de ce pays ? L'école de la République ne vaut plus rien et nous n'avons qu'à juger le niveau des élèves aujourd'hui. L'école ne forme plus, elle abrutit. Elle est :

- corrompue ;
- médiocre ;
- non compétitive ;
- Elle manque d'enseignants qualifiés ;
- Elle emploie des « débrouillards » comme enseignants, c'est-à-dire des volontaires sans niveau sans formation, sans pédagogie etc.
- Elle manque de structures suffisantes (tables bancs, bibliothèques, internats...) ;
- Les diplômes et les notes sont marchandés.

L'Université est devenue « un bazar », voire chaotique. Les années académiques sont perturbées, les programmes d'enseignement bâclés et inachevés. Les détournements des honoraires des vacataires par le Rectorat sont légion. Le niveau scientifique et/ou culturel des enseignants permanents et vacataires a considérablement baissé, du fait que l'on a dénaturé et mercantilisé la formation.

Au niveau de la santé :

Le système de santé au Congo présente beaucoup de lacunes et de dysfonctionnements tant au niveau de la gestion des hôpitaux que des consultations des patients. Pire, il y est constaté une

rareté cruelle des plateaux techniques adéquats (ensemble des équipements biomédicaux, techniques et informatiques tels que les scanners) et du personnel qualifié ou spécialisé (biologistes, chimistes, laborantins, radiologues, pharmaciens). L'avènement de la pandémie du coronavirus (covid-19) en mars dernier est venu mettre à nu toutes ces faiblesses constatées : Pas assez d'hôpitaux généraux et de référence, pas de couverture maladie universelle, pas de médicaments, absence de discours de vérité sur les cas du covid-19, pas de garantie sur la santé. On observe des violations incessantes du serment d'Hippocrate, des détournements massifs du budget affecté à la santé, une omerta entre médecins traitants et les services des morgues. Conséquences : Nos hôpitaux sont devenus des mouiroirs, il y a plus de corbillards que d'ambulances.

Les enterrements au Congo coûtent plus chers que les naissances à cause des cercueils, caveaux, corbillards, couronnes de fleurs ainsi que les démarches administratives qui coutent excessivement chers.

Les morts ne sont plus respectés conformément à notre culture Bantou relative aux cultes des morts. On constate un dysfonctionnement des services funèbres tant au niveau de la conservation que de l'inhumation des corps. On semble observer également une omerta et/ou un deal entre les médecins traitants et les services funèbres en vue d'occasionner des morts dans les hôpitaux pour de l'argent.

Au niveau économique :

C'est l'histoire de la toile de Pénélope et de Sisyphe qui traduit le non-sens, les incohérences et l'absurdité. Malgré les budgets colossaux jamais enregistrés dans l'histoire récente du Congo, malgré la politique de «*Municipalisation Accélérée*» qui a brassé des centaines de milliards de Francs CFA, engloutis dans les éléphants blancs, malgré les Projets de Société vantés à tue-tête par le Pouvoir en place («*La Nouvelle Espérance*», «*le Chemin d'Avenir*», «*La Marche vers le Développement*») rien n'y fait, tout est inefficace.

Les 14 mille milliards de francs CFA d'excédents budgétaires destinés aux générations futures, se sont tout d'un coup volatilisés à cause de la concussion, la cupidité et l'incurie administrative et financière de certains dignitaires du clan au Pouvoir.

Au final, le Congo fait figure de mauvais élève dans la lutte contre la mauvaise gouvernance qui constitue un frein au développement.

Pour preuve, le récent accord FMI-Congo du 11 juillet 2019 portant contraction de 448,6 millions de dollars sur trois ans, assortie de 48 mesures dont une seulement a été respectée, démontre à suffisance la mauvaise volonté des autorités de Brazzaville à engager des réformes nécessaires dans le cadre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Il est à craindre que l'économie congolaise déjà exsangue qui subit de plein fouet la crise due à la chute drastique du cours du baril de pétrole aggravé par la pandémie du coronavirus (covid-19), batte de l'aile.

Quant à l'endettement, le pays est surendetté à hauteur de 78,5 % de son produit intérieur brut (PIB) avec pour principal créancier la Chine. Il est à savoir que cette dette est occasionnée par des projets pilotés seuls par les Grands travaux. Aucun d'eux n'a jamais été examiné en Conseil des ministres ni validés par le Parlement qui est la représentation du peuple. Par conséquent on ne peut faire porter au peuple congolais ainsi qu'aux générations futures ce fardeau. Entre temps, on ne sait pas combien de temps va durer la récession. Pendant ce temps c'est le peuple congolais qui en pâtit, continue de souffrir le martyr. Quand les autorités de Brazzaville tablent sur une croissance de moins 9 % en 2020, il y a de quoi se morfondre sur la situation économique du pays, vu que tous les indices socioéconomiques sont en rouge. Enfin de compte, aucun plan avec le FMI ne nous permettra de sortir de l'enfer de la dette dans lequel nous sommes plongés.

Au niveau social :

Sur la gestion du trafic du réseau urbain, se déplacer à Brazzaville et dans d'autres localités du pays devient un casse-tête. Les avenues et rues sont pour la plupart délabrées, trop de voies défoncées avec des nids de poule. Il y a rareté des moyens de transports. La Société de Transports Péri Urbain (STPU) est dans l'incapacité de desservir toutes les lignes. Quant aux taxis

et bus appartenant pour la plupart aux dignitaires du pouvoir en place, ils en font à leur tête, avec ce que cela comporte comme conséquences au niveau du système de régulation du trafic (des trajets trop raccourcis, le phénomène de « demis terrains » et des coûts très élevés).

Sur les antivaleurs : Il y a deux ans, lors de son discours sur l'état de la nation, le Président de la République fustigeait le comportement de certains dignitaires qu'il qualifiait de « petits et gros poissons » qui agissent en toute impunité. Que désormais il n'y aura plus de passe-droit devant la loi. Mais depuis lors, on est loin du compte. La situation n'a pas changé du tout, bien au contraire l'impunité est toujours au rendez-vous. Les détournements des deniers publics, le pillage systématique, la concussion et la cupidité, l'incurie administrative et financière, la délinquance financière en col blanc, continuent leur petit bonhomme de chemin.

Sur l'emploi des jeunes : Au Congo-Brazzaville le chômage a gagné le terrain, avec un taux de chômage évalué à plus de 80 %. Dans un pays où les secteurs formel et informel sont quasiment verrouillés, la jeunesse est abandonnée à son propre sort. On constate par exemple que la promesse de créer 40000 emplois faite depuis 2011 par le Président de la République, ainsi que l'intégration de 2000 enseignants à la Fonction publique déclarée l'année dernière sont toutes restées lettres mortes.

Sur les cotisations sociales, la Caisse de retraites des fonctionnaires (CRF) est vide à cause de la mauvaise gestion. La corruption massive et autres antivaleurs font que des milliers de retraités émergeant à la CRF ne touchent pas leur pension. Aujourd'hui ces congolais qui après avoir rendu d'énormes services à la nation et cotisé leur argent ne peuvent pas vivre correctement et deviennent des mendiants.

Au niveau politique :

On entend souvent dire que le Congo est un Etat de droit. Or il ne peut y avoir Etat de droit sans démocratie, et pas de démocratie sans multipartisme, il ne peut non plus y avoir multipartisme sans opposition politique crédible.

- Dans l'Etat de droit, il ne saurait avoir des prisonniers d'opinion comme nous le voyons et le vivons depuis toujours dans cette ère du Président Sassou Nguesso.

- Dans l'Etat de droit, l'équilibre des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire et des médias) est garanti. Or, nous sommes loin de tout ça : l'exécutif dirige tout et marche sur tous les autres pouvoirs.

- Dans l'Etat de droit, l'exercice de la démocratie est garanti : tout citoyen est libre de créer une association ou un parti politique avec un idéal à lui. Malheureusement, tous les partis adoubés par le Pouvoir de Brazzaville doivent avoir les mêmes intérêts que lui. Dans ces conditions tous ceux qui vont dans le sens contraire sont victimes des procès politiques, sont jetés en prison, et mis hors d'état de nuire.

Nous pouvons donc affirmer sans détours ni contours que le pouvoir de Brazzaville a muselé l'opposition politique véritable ; il ne veut pas d'une opposition crédible, il tue cette opposition en procédant par :

- La corruption d'une partie de l'opposition à laquelle le Pouvoir confie des rôles de façade c'est-à-dire de faire-valoir ;

- Le musellement des opposants responsables et sérieux par les emprisonnements issus des procès politiques ;

- La fabrication des candidats auxquels il donne beaucoup d'argent, sachant d'avance qu'ils ne peuvent l'inquiéter, mais qui, au bout du compte se contenteront de reconnaître sa victoire prochaine ;

- La confiscation de l'espace politique et des libertés.

Sur les Droits de l'homme : Les violations incessantes de la Constitution pourtant taillée sur mesure par le Pouvoir en place sont flagrantes. Elles ont pour but évident la conservation du pouvoir avec en toile de fond l'instauration d'un pouvoir dictatorial dynastique. Aussi peuvent-elles entraîner de graves problèmes dans le pays. Dans la mesure où le Président de la République est mû par la volonté manifeste d'effectuer toujours un passage en force, cela s'explique par la répression ou la

traque des opposants perpétrée dans le pays pendant, avant et après les échéances électorales. Quelques preuves l'attestent, à savoir :

- « Affaire Chacona » : 13 jeunes en détention tués par des policiers dans le commissariat ;
- Exécutions sommaires par « les bébés Noirs » et milices privées dans les grandes villes du pays ;
- Non-respect des délais de garde à vue fixés par le Code Pénal ;
- Arrestations arbitraires et détention illégale des quatre activistes du Mouvement Incarner l'Espoir ;
- Affaires kalakala, Ngambou, Jugal Mayanguï, molestés et torturés suites aux arrestations arbitraires et illégales. Etc.

Sur le plan des Institutions : Le Conseil Constitutionnel manque souvent de neutralité, car en période électorale, au moment de la proclamation des résultats, il tranche toujours en faveur du Pouvoir en place.

Sur les Medias et Internet : On constate des entraves à la liberté de presse et à la libre circulation de l'information. Les coupures répétées du réseau internet surtout en période électorale, et la violation de la clause de conscience des journalistes en font foi.

Au niveau de la Force Publique :

La Force Publique congolaise est-elle le symbole de l'unité nationale ? La réponse est sans appel, NON. En effet, la Force Publique de notre pays est devenue le paradis du tribalisme et du séparatisme national.

Depuis plusieurs décennies, l'Armée n'a plus jamais organisé un recrutement national officiel et public qui tienne compte de la géopolitique. Pourtant chaque année les effectifs ne font qu'augmenter de manière spectaculaire dans l'Armée, la Gendarmerie et la Police. Les recrutements se font de manière officieuse sur des bases éthnotribales et régionalistes. L'Armée, la Gendarmerie et la Police sont à ce jour pléthoriques et composées à près de 85 % d'éléments qui proviennent de la région du Président de la République.

Le terme Armée Nationale ne convient plus à l'Armée Congolaise qui en réalité ne constitue qu'un bras armé à la solde du clan au pouvoir et du PCT. Surtout les généraux, les officiers supérieurs et subalternes sont à près de 95 % originaires de la région du Président de la République.

Cette réalité d'une armée, d'une gendarmerie et d'une police monocolore fait boule de neige jusqu'aux grades des sous-officiers et hommes de troupe. Où est donc l'unité nationale si la Force Publique constitue déjà une des plus irréfutables preuves de la division du pays ?

Au regard de ce qui précède, le peuple ne peut plus accepter un énième passage en force. Il est temps de se remettre en cause en cette période difficile de coronavirus (covid-19) afin de réinventer la politique congolaise qui souffre depuis 60 ans de l'irresponsabilité de ses hommes politiques, en mutualisant nos énergies positives pour que le Congo soit guéri de ses blessures.

Plus personne ne veut un seul instant revivre la triste et mortelle réalité du Congo qui vient d'être exposée.

Le peuple a besoin d'un Congo où :

- La justice devra être véritablement indépendante avec des magistrats hautement probes, recrutés sur la base d'un concours organisé de façon très transparente, où seuls le mérite et la compétence seront les critères d'admission ;
- Une armée véritablement nationale dans laquelle la configuration tiendra compte de toutes les régions du Congo. Il doit en être de même pour la Gendarmerie et la police ;
- Un Congo où les élections doivent être libres et transparentes ;
- Un Congo où le respect des droits de l'homme doit être rigoureux ;
- Un Congo sans prisonniers politiques ;
- Un Congo où le partage du revenu national doit se faire dans l'intérêt de tous les citoyens ;
- Un Congo où l'alternance politique doit être respectée et où le changement de la Constitution pour permettre l'éternité d'un homme au pouvoir sera strictement interdit ;

- Un Congo où l'unité nationale doit être exprimée dans les nominations à tous les postes dans l'administration, les sociétés et autres structures ;
- Un Congo où le travail, surtout des jeunes, doit être garanti ;
- Un Congo où les ressources du sol et du sous-sol doivent profiter au peuple tout entier ;
- Un Congo où l'école devra retrouver ses lettres de noblesse en ramenant les méthodes qui prônent le mérite et l'excellence ;
- Un Congo où la corruption devra disparaître en restaurant la sanction et le contrôle à tous les niveaux ;
- Un Congo où l'économie ne doit pas seulement se baser sur le pétrole mais doit être diversifiée grâce à l'agriculture et l'élevage pratiqués par les congolais eux-mêmes et non par les étrangers ;
- Un Congo où l'environnement devra être protégé contre l'exploitation polluante et anarchique réalisée par certaines sociétés qui violent quotidiennement les lois et détruisent nos forêts, nos rivières etc. ;
- Un Congo où l'opposition ne sera pas muselée et inquiétée par des arrestations arbitraires et où le droit à l'opinion contraire devra être respecté ;
- Un Congo où la parité homme femme doit être respectée à tous les niveaux ;
- Un Congo où les droits des enfants doivent être garantis et respectés.

Propositions

Afin d'éviter toutes contestations pouvant conduire à des troubles souvent nuisibles à la paix et à l'unité nationale auxquelles nous tenons tous, le Parti Unis Pour le Congo (UPC) que j'ai l'honneur de diriger réitère ses propositions de sortie de crise ci-dessous ; à savoir :

- 1- Amnistier tous les prisonniers politiques et les exilés condamnés par contumace afin de permettre au Congo la tenue d'un véritable dialogue National inclusif ;
- 2- Organiser un Dialogue National inclusif sous l'égide de la communauté internationale ;
- 3- Mettre en place une transition politique permettant d'amorcer une alternance politique ;
- 4- Mettre en place un gouvernement de transition, dirigé par l'opposition, qui aura pour principale mission, la formation de façon consensuelle avec toutes les forces vives de la nation, d'une Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) : Cf. Pour une solution négociée au Congo-Brazzaville-UPC.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Copies pour information :

Institutions nationales
Représentations diplomatiques
Partis politiques
Confessions religieuses
Forces vives de la nation

Le Président de l'UPC



Paulin MAKAYA